Image not found or type unknown

Compte bancaire cloturé

Par **Mouss96**, le **28/11/2019** à **08:37**

Bonjour,

Pour résumer la situation, j'ai mon ami qui voulait acheter un terrain pour construire, il a fait le nécessaire par rapport au permis de construire et tout.

Après avoir obtenu le permis de construire (à son nom), il voulait procéder à l'achat, l'argent prévenait du compte de son père, le compte était en Espagne. Son père l'a viré sur le compte du notaire directement, pour qu'au jour du signature de l'acte authentique le notaire leurs dit que l'argent doit venir du compte du fils et pas du père et qu'il était obligé de réenvoyer les fonds vers le compte du père sauf qu'entre-temps le compte du père a été clôturé définitivement pour une raison qu'on ignore, donc le notaire dit que la seule solution est de réouvrir le compte du père en Espagne et envoyer l'argent dedans, la banque en Espagne dit que le compte ne peut plus être réouvert, donc on sait pas c'est quoi la solution pour pouvoir finaliser la procédure et le notaire nous donne aucune information c'est pour ça je viens ici en ésperant que quelqu'un d'entre vous pourra m'aider, merci

Par **youris**, le **28/11/2019** à **15:11**

bonjour,

il faut que le père fasse une donation notariée de cette somme à son fils, somme qui sera utilisée pour l'achet de la maison.

salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés